

Contrat annuel paniers hebdomadaires 2025 – 2026

Formats et prix des abonnements de paniers possibles

Format	Prix abonnement annuel	Valeur moyenne par semaine	Remise
Petit panier légumes (env. 2 personnes)	1040 CHF	26 CHF	Du 21 mai au 17 décembre 2025, puis du 7 janvier au 29 avril 2026 (une semaine sur deux) (40 paniers au total)
Grand panier légumes (env. 3-4 personnes)	1680 CHF	42 CHF	
Panier produits laitiers	400 CHF	16 CHF	Du 16 avril au 01 octobre 2025 (25 paniers au total)
Ecubike – Livraison à Cargé vélo			
Livraison Légumes à domicile	200 CHF	5 CHF / livraison	
Livraison Légumes au point de dépôt sous-gare	120 CHF	3 CHF / livraison	
Livraison Produits laitiers	125 CHF	5 CHF / livraison	
Livraison et Légumes & Produits laitiers	200 CHF	5 CHF / livraison	



Conditions générales

Par l'acceptation de ce contrat (via le formulaire online et le versement bancaire) :

La Ferme de Bassenges s'engage à :

- fournir 40 paniers hebdomadaires de légumes et/ou 25 paniers de produits laitiers (sauf cas exceptionnel, tous les produits proviennent de la Ferme de Bassenges) ;
- garantir une valeur par panier qui oscille, selon les aléas climatiques et autres facteurs, entre 24 et 28 CHF pour le petit panier de légumes et 40 et 44 CHF pour le grand panier de légumes, entre 14 et 18 CHF pour le panier de produits laitiers ;
- Sur l'ensemble de l'année, vous bénéficiez d'au moins un rabais de 10% par rapport au prix des légumes du magasin libre-service ;
- garantir la distribution du panier dans une caisse nominative une fois par semaine, le mercredi entre 16h et 20h à la Ferme de Bassenges du 21 mai au 17 décembre 2025, puis une semaine sur deux du 07 janvier au 29 avril 2026 pour le panier de légumes, du 16 avril au 01 octobre 2025 pour le panier des produits laitiers ;
- cultiver ses produits et élever ses animaux selon le cahier des charges de BioSuisse (la Ferme de Bassenges est certifiée).
- A rembourser les paniers non-livrés dans le cas où la ferme devait être fermée au 31 janvier 2026 pour cause de transformation par l'EPFL.

L'abonné.e s'engage quant à lui.elle à :

- venir chercher son panier de légumes dans sa caisse nominative* à la Ferme de Bassenges, les mercredis de 16h à 20h selon les dates pré-citées ;
- verser le prix de l'abonnement avant le 15 avril 2025 (voir ci-dessous Remarques complémentaires – Paiement) ;
- être curieux.se de la diversité de son panier ;
- à donner un coup de main aux fermier.ère.s bénévolement durant deux demi-journées (voir ci-dessous Remarques complémentaires – Coup de main à la Ferme)

Remarques complémentaires

Paiement

- Le paiement équivaut à une acceptation des conditions générales présentées dans ce même document.
- Le paiement se fait en totalité avant le 15 avril 2025. Nous acceptons exceptionnellement des paiements échelonnés sur plusieurs mois, selon entente avec les fermier.ère.s.
- Si l'abonnement est conclu en cours d'année, le prix est au prorata.
- En cas de non-paiement de l'abonné.e, la Ferme de Bassenges se réserve le droit d'interrompre les prestations.

Le paiement doit être effectué sur le compte suivant :

Collectif Cambium Sàrl
Chemin de la Raye 12
1024 Ecublens
Banque Alternative Suisse Lausanne
IBAN : CH63 0839 0036 8238 1010 0



Coup de main à la Ferme

- L'abonné.e s'engage à venir donner un coup de main deux demi-journées à la Ferme de Bassenges.
- L'inscription se fait suite à l'appel des fermier.ères via la Newsletter des Paniers.
- Si l'abonné.e ne participe pas à ces deux demi-journées jusqu'à la fin de la saison (fin novembre de l'année courante), 100 CHF seront facturés en plus (= 50 CHF la demi-journée).
- L'abonné.e peut directement informer en début de saison, s'il.elle ne souhaite pas participer à ces deux demi-journées, 100 CHF sont ajoutés au prix de l'abonnement.

Vacances

Lors de ses vacances, les légumes continuent de pousser, mais l'abonné.e peut :

- offrir son panier à une connaissance qui viendra chercher son panier à sa place,
- offrir son panier à une association caritative (partenariat avec l'Association Solid-ère) ;
- Jusqu'à 2 paniers par abonnement, nous vous proposons un bon de valeur équivalente pour notre magasin libre-service valable pendant l'année.

Merci d'informer les fermier.ère.s de votre choix par email à info@fermedebassenges.ch, au moins 1 semaine avant votre absence.

Reconduite ou résiliation du contrat

- Le présent contrat est reconduit tacitement d'une année à l'autre ;
- La résiliation du contrat est admise sans frais jusqu'au 31 mars de l'année suivante, au-delà, des frais administratifs pourront être exigés.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

Les fermier.ère.s de Bassenges